

Budget 2023

Ambition, réalisme & pragmatisme



SOMMAIRE

Projet de territoire	3
Actus	4
Développement économique	6

Tourisme	7
Environnement	8
Dossier budget	9

Patrimoine	15
Sports	16
Urbanisme	18

Le mot du Président



Madame, Monsieur,

La CC Thelloise a voté ses différents budgets le 23 mars dernier sans augmentation de ses taux d'imposition.

Grâce à notre bonne gestion et à une recherche active de subventions, 2023 s'annonce riche de projets et d'actions. Ce magazine consacre donc logiquement une part importante de son contenu aux choix budgétaires de vos élus communautaires.

Le développement économique et l'emploi

Nous poursuivons l'aménagement et la commercialisation de nos zones d'activité afin de permettre l'installation des entreprises du territoire en développement, ainsi que l'implantation de nouvelles entreprises.

Les mobilités

Nous souhaitons diminuer l'utilisation des énergies fossiles carbonées, prédominantes sur le territoire. Le plan de mobilité simplifié, outil de planification, sera finalisé cette année et permettra de hiérarchiser les actions à mettre en œuvre dans le cadre du transport des personnes, des déplacements doux et des solutions alternatives à l'usage du véhicule individuel.

Trois projets de liaison douce sont à l'étude, dont deux devraient aboutir d'ici la fin 2023.

À noter que le budget consacré à la réfection des voiries des zones d'activité est conséquent.

L'habitat, le logement

L'enjeu pour notre intercommunalité est de pouvoir répondre au mieux à la hausse démographique et aux besoins de la population en termes de logements.

Le Programme Local de l'Habitat de la Thelloise sera approuvé en 2023 et la Conférence Intercommunale du Logement se réunira régulièrement afin de mettre en place une cotation de la demande en matière de logement social. La création d'un guichet unique de l'habitat et du logement est à l'étude.

La transition écologique comme axe transversal de travail

Le Plan Climat Air Energie du Territoire (PCAET) sera approuvé cette année. Cet outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, nous permettra d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat de notre territoire par 21 fiches actions très concrètes et pragmatiques.

La CCT s'attachera également à l'exemplarité de ses bâtiments publics, quant à la maîtrise de leur consommation énergétique. Des actions seront engagées en ce sens au siège de la CCT, sur les deux gymnases communautaires et le centre Aquathelle, pour lequel une nouvelle DSP intégrant des travaux de modernisation sera lancée.

En anticipation de l'obligation du tri à la source des biodéchets au 1^{er} janvier 2024, nous souhaitons poursuivre la vente de composteurs et initier des formations, en différents points du territoire, à l'attention de nos habitants. Une étude relative à l'opportunité de mettre en place une collecte et un traitement spécifique des biodéchets sera également lancée.

S'agissant de la ressource en eau, la CCT va étudier en 2023 les conditions du transfert, à notre intercommunalité, de la compétence eau potable.

La valorisation du territoire, le Tourisme

Nous avons l'ambition de préserver et valoriser la richesse et la variété des aménités du territoire. Nous allons donc nous saisir pleinement de la compétence « Tourisme » afin de valoriser le potentiel touristique de la Thelloise en mettant en avant la préservation de la biodiversité (tourisme vert) mais également de ses richesses culturelles et permettre une visibilité plus importante du territoire.

L'aide au développement des équipements et services de proximité dans les communes

La CCT entend poursuivre le développement des services de proximité dans les communes et en particulier l'accompagnement à la création d'équipements publics dans les domaines de la culture, la santé et le sport ou encore la sécurité (vidéo-protection) par son fonds de développement communautaire.

En 2023, 7 projets portés par les communes seront soutenus pour un montant total de 322 000 euros.

Le soutien aux associations sportives de niveau national

Vous le verrez dans ce magazine, nous souhaitons apporter notre soutien financier aux associations sportives de niveau national.

Cette aide affirme ainsi la volonté de la Thelloise d'accompagner les clubs dans la réalisation de leurs projets, le développement de leurs activités ou dans la mise en place de nouvelles actions ou événements.

Ainsi, 4 clubs font l'objet d'une subvention de 15 000 euros chacun en 2023 et nous sommes heureux de compter désormais le Cécifoot de Précý-sur-Oise, parmi eux.

Les budgets 2023 sont donc la traduction du Projet de Territoire, auquel ce Mag consacre une présentation, que nous déclinons pour vous, avec ambition, réalisme et pragmatisme.

« Toujours à vos côtés »
Pierre DESLIENS

Projet de territoire



Accueillir durablement les acteurs économiques et les habitants dans un cadre de vie préservé et valorisé

■ Pour dessiner ensemble l'avenir du territoire

C'est une première pour l'intercommunalité : ce document élaboré par les élus de la Communauté de communes Thelloise fixe les grandes orientations communautaires et leur donne une visibilité, afin d'envisager un avenir que nous souhaitons aussi ambitieux qu'agréable.



Un guide pour la décennie à venir

Ce guide de nos actions, dans un contexte territorial marqué par des régions dont le périmètre s'est élargi, le développement des grandes métropoles et les nécessaires transferts de compétences des communes vers les intercommunalités, offre un cadre pertinent, permettant de définir le territoire de demain et de le construire par la mutualisation et les économies d'échelle.



Le Projet de territoire prend en compte sa diversité, sa richesse sociale, son potentiel de développement économique et donc de création d'emplois, son caractère majoritairement rural et son cadre de vie que nous tenons à préserver, mais aussi le besoin de s'adapter, d'innover, en prenant notamment en compte l'urgence climatique.

3 grandes orientations, déclinées en enjeux, axes de développement et actions correspondantes.

Un territoire...

- qui favorise un développement économique durable,
- d'accueil, qui prône la solidarité,
- préservé et valorisé.

Évolutif et réaliste, il devra pouvoir être adapté pour permettre de suivre les avancées dans chacune des thématiques qu'il embrasse.

Découvrez dès à présent ce Projet de territoire, en ligne sur notre site internet, ou encore auprès de vos communes, auxquelles il a été communiqué.

www.thelloise.fr

Actualités



■ Taxe d'habitation et foncière en ligne : du nouveau pour les propriétaires

Nouvelle obligation déclarative en 2023 : **jusqu'au 30 juin 2023 inclus**, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent **déclarer l'occupation de leurs logements** sur l'espace :

« Gérer mes biens immobiliers »
du site impots.gouv.fr.

La taxe d'habitation est supprimée pour les résidences principales, mais afin de déterminer précisément les propriétaires encore redevables (résidence secondaire, logement locatif ou de la taxe sur les logements vacants), la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) demande aux propriétaires d'une résidence principale, secondaire ou d'un logement loué, d'effectuer une déclaration supplémentaire à l'administration fiscale. Cette nouvelle déclaration d'occupation des logements à effectuer par les propriétaires est prévue par la loi de finances.

Qui est concerné ?

Cette obligation déclarative concerne tous les propriétaires, particuliers et entreprises, de biens immobiliers à usage d'habitation :

- *propriétaire indivis ;*
- *usufruitiers ;*
- *sociétés civiles immobilières (SCI).*

Pour faciliter cette nouvelle démarche déclarative, les données d'occupation connues des services fiscaux seront pré-affichées. Par la suite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.



■ Formations : vos collectivités s'unissent

Afin d'optimiser les formations de professionnalisation et de mise à jour des services publics, dispensées par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), la Communauté de communes Thelloise s'investit pour proposer des formations en union, qui permettent aux différentes communes du territoire d'organiser des formations sur-mesure, partagées avec des collectivités proches géographiquement.

Cette action a été annoncée en conférence des Maires le 20 octobre dernier. La CC Thelloise a mené une étude pour recenser les différents besoins de formation des agents des communes. Cette initiative revêt un double objectif :

● **Mettre en relation les agents des communes** (*secrétaires de mairie, agents administratifs ou des services techniques...*) et permettre de faire vivre un réseau.

● **Réduire les transports et donc les coûts** et agir en faveur de la **réduction de l'empreinte carbone**.

Ce recensement a permis de proposer 4 grandes thématiques aux collectivités du territoire en 2023, sur lesquelles les communes intéressées pouvaient inscrire leurs agents.

● **Les bases des finances publiques locales**

(s'est déroulée en mars à Méru pour 7 agents du territoire)

● **Le plan de désherbage et le fleurissement alternatif**

(le 22 et 23 mai à Sainte-Geneviève)

● **L'actualité juridique de l'état civil**

(les 4 et 5 septembre à Villers-sous-Saint-Leu)

● **La législation funéraire : organisation et gestion des cimetières / mise à jour de la législation**

(les 7 et 8 décembre à Heilles places encore disponibles)

Ainsi, ce sont environ 65 agents du territoire qui ont bénéficié ou bénéficieront de ces formations assurées par le CNFPT en 2023, en minimisant les déplacements de chacun, grâce à ces « formations responsables ».



■ Quelles solutions face à la hausse du prix de l'énergie ? Avec le FC Chambly



Le service développement économique de la CC Thelloise et le FC Chambly ont organisé une soirée de rencontre des partenaires du club, également ouverte aux entreprises du territoire le 21 mars dernier.

Après un mot d'accueil de Pierre Desliens, président de l'intercommunalité et de Fulvio Luzi, Président du club de football Camblyisien et conseiller régional, la soirée a permis d'échanger autour d'un plateau d'invités venus partager leurs « lumières » sur la hausse des prix de l'énergie :



Fulvio Luzi, Président du FC Chambly

- **Présentation des aides en lien avec la crise énergétique**

par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise

- **Présentation du contexte, perspectives et outils « Expertise conso »** par EDF

- **Témoignage de l'entreprise camblytienne Carra Elec,** proposant conseils et cas pratiques pour réduire la consommation électrique liée à l'éclairage.

Mot d'ordre de la soirée :

« Consommer moins pour vivre mieux ! »



■ Sécurisation de la zone d'activité de Novillers/Sainte-Geneviève

Afin de renforcer la sécurité des usagers et réduire la vitesse dans la zone d'activité de Novillers-Sainte-Geneviève, la CC Thelloise a fait appel à un prestataire pour la pose de signalétique (panneau et marquage au sol) au croisement de la rue des Entreprises et de la rue l'Épinette.



Toutes les actus en temps réel :

• thelloise.fr
• facebook.com/thelloise

Développement économique



La carrière en chiffres

- **8 millions de tonnes** de matériaux au total sur le site, dont 5 millions sont encore à extraire
- **80 000 tonnes extraites** par an
- **100 000 tonnes** d'achat/revente de matériaux
- **Manipulation de 300 000 tonnes** (vente + décharge) par an au total



■ Visite de la carrière de sable

Entre le Tillet et Blaincourt-lès-Précy, nichée à l'orée du Bois de Mello, la carrière de sable TVPI ouvre ses portes aux professionnels comme aux particuliers.

Le chef d'établissement, Philippe Degee, nous emmène en visite sur le site...

Un peu d'histoire

Il y a 40 millions d'années, la mer Auversienne s'étendait sur le territoire. Selon les géologues, cette mer tropicale, profonde d'à peine quelques mètres, comptait des coraux et de nombreuses espèces de crevettes, palourdes et requins... Cette particularité a déterminé les caractéristiques géologiques du territoire et notamment celles de la carrière de Cires-lès-Mello, ouverte depuis 1994.

Sable et enrochement

Appartenant au groupe Colas, la carrière TVPI plonge jusqu'à 28 mètres de profondeur à l'aide d'une pelle à long bras. Le sable jaune et argileux ainsi extrait sert à l'assainissement, au remblai ou aux matériaux routiers, comme les enrobés. Présent en quantités plus réduites, le sable blanc est utilisé pour ses particularités esthétiques et drainantes, dans les cercles hippiques par exemple. La carrière permet également l'exploitation de roches, naturellement présentes à environ 8 mètres de profondeur.

Environnement durable

L'extraction de la matière du site, ensuite remblayé, induit que la carrière « se déplace ».

« Nous exploitons actuellement la 2ème zone du site, avec des autorisations préfectorales permettant d'aller jusqu'en 2037. Mais au total en gardant cette cadence, nous disposons de 70 ans de réserve d'exploitation dans la carrière » indique Philippe Degee.

La législation est en effet précise et veille au respect de la préservation de l'environnement. Ainsi, la première partie de l'exploitation, remblayée et replantée en 2015, est déjà arborée avec différentes essences atteignant aujourd'hui les 2 mètres de hauteur. « Dans moins de 25 ans, on ne verra plus aucune trace du passage de la carrière » glisse le chef d'établissement.

Plateforme de négoce

Le site propose aux entreprises, aux collectivités et aux particuliers la vente, avec ou sans livraison, de sable, gravillon, grave naturelle et grave recyclée, fraisat d'enrobé et mise en décharge de matériaux inertes.

Le site emploie actuellement 5 personnes : un conducteur de pelle, un conducteur de chargeuse, un agent de bascule chargé de la pesée des véhicules, ainsi qu'une comptable chargée de la facturation, en plus du responsable de l'exploitation. « Mon établissement est labellisé VALORMAT, ce qui permet la vente aux particuliers et artisans à partir d'1/2 tonne de matériaux » précise Philippe Degee.

L'entreprise TVPI dispose de 2 autres sites dans l'Oise, dont une autre plateforme de vente à Bailleul-sur-Thérain qui fabrique la grave recyclée, dont plus de 30 000 tonnes sont vendues chaque année.



Carrière TVPI - Remise Villeneuve - 60660 Cires-lès-Mello (Le Tillet) - 03 44 27 06 30



Le tourisme : un levier pour le développement !

La Communauté de communes Thelloise s'investit pour le tourisme et l'attractivité de son territoire et a à cœur de mettre en avant son potentiel touristique.

La collectivité a décidé de poursuivre son engagement en développant davantage ses actions en direction des acteurs économiques et touristiques du territoire.

La CC Thelloise, lauréate de l'Appel à projet Destination France

Avec ses villages de charme, son patrimoine remarquable, ses activités de pleine nature (centres équestres campings, gîtes, plans d'eau...) la Thelloise a sa carte à jouer sur le secteur touristique !

Pour ce faire, la CC Thelloise a choisi d'élaborer une stratégie touristique globale et durable.

Afin de bénéficier d'un soutien financier de l'État de 80%, elle a répondu à l'Appel à projets « Destination France » qui vise à soutenir, par le biais de subventions, les projets portés par les collectivités territoriales ayant pour objectif de mettre en valeur leur potentiel touristique.

Après la constitution d'un dossier, l'intercommunalité a été satisfaite d'apprendre que sa candidature avait été sélectionnée !

Grâce à cette aide, la collectivité a mandaté un bureau d'études spécialisé, qui l'accompagne dans la réflexion, la connaissance, la valorisation et le développement de l'offre touristique du territoire.



Conférence Tourisme pour les élus

Le 4 avril, s'est tenue, au siège de la CC Thelloise, une conférence sur la thématique du Tourisme à laquelle a été convié l'ensemble des élus communautaires.

Animée par Oise Tourisme, cette rencontre a permis de faire un zoom sur l'offre touristique de la Thelloise et d'échanger sur les enjeux du territoire et les actions à mener.



Pose de panneaux au Moulin de Saint-Félix

La CC Thelloise a décidé de participer à l'aménagement de la rivière le Thérain, dont une partie traverse le nord de notre territoire, dans le but de voir se développer de nouvelles offres d'activités nautiques en toute sécurité.

4 panneaux ont ainsi été installés aux abords du Moulin de Saint-Félix. Cette signalétique a pour but d'orienter les canoës et les kayaks qui empruntent ce cours d'eau, mais aussi de sécuriser ce site d'exception. D'autres aménagements sont prévus dans les prochains mois.



Développement durable

Rapport du Président
au Conseil Communautaire

Rapport annuel 2022



Marie-France Serra
Vice-Présidente déléguée
à la cohérence territoriale

■ Votre intercommunalité à l'heure des économies d'énergie

Notre précédente édition prodiguait quelques éco-gestes pour passer un hiver en toute sobriété dans les habitations... Et nous, que faisons-nous pour participer à cette dynamique ?

Politique volontariste

La CC Thelloise a dévoilé son rapport annuel de développement durable. Consultable en ligne sur le site de l'intercommunalité, ce document dresse une situation interne et territoriale en matière de développement durable et permet de rendre compte des actions les plus emblématiques menées en 2022.

Parmi les finalités de ce rapport figurent entre autres la lutte contre le réchauffement climatique, la protection des milieux et des ressources, mais aussi la dynamique de développement des modes de production et de consommation responsable...

Des actions concrètes, comme les bornes de recharge pour les véhicules électriques et l'électrification du parc de véhicules, l'extension des lignes de transport à la demande, les voies douces, la lutte contre les pollutions, le passage en ampoules Led pour l'éclairage des zones d'activité et dans les gymnases, ou bien sûr la collecte et le traitement des déchets, le rapport détaille un plan d'actions traduisant une politique volontariste en matière de développement durable.

Parce qu'il n'y a pas de « petites actions », nous avons demandé à nos services comment eux aussi agissent au quotidien sur leur lieu de travail :

À la CC Thelloise...



On trie.

Bien sûr, les déchets sont systématiquement triés et chaque bureau possède une poubelle de captage direct de papiers. Un composteur est également installé et récupère l'ensemble des déchets organiques sur le site.



On veille sur l'usage de l'électricité.

Il va sans dire que la lumière (Led) ne reste pas allumée pour rien, y compris dans les espaces communs (certains sont dotés de détecteurs). Les agents sont sensibilisés à éteindre imprimantes et scanners en plus des ordinateurs et écrans, ou encore les multiprises des accessoires.



On économise le papier.

Chacun ses techniques ! On imprime moins, ou exclusivement sur du papier brouillon pour les documents internes. Certains fabriquent des carnets de note avec les brouillons, d'autres redonnent une nouvelle vie aux pochettes cartonnées pour les réutiliser.



On réduit l'empreinte numérique.

Les appels tendent à remplacer les mails inutiles, et pour la transmission de fichiers, nos services utilisent un serveur interne. La signature de mail, qui comprend une image et représente donc du « poids », a également été supprimée des mails internes.



On covoiture et on roule moins.

De plus en plus, nos agents covoiturent lorsque leurs trajets le permettent. Le service patrimoine veille également à minimiser les allers et retours entre les chantiers, en établissant des plannings optimisés. Ils évitent également des trajets en déchetterie grâce au nouveau broyeur (voir en page 15).



On télétravaille.

Là encore, il s'agit d'une politique volontariste de la CC Thelloise, qui a permis la généralisation du travail à distance 4 jours par mois, pour les postes qui le permettent.

Budget

« L'intercommunalité poursuit son développement avec rigueur en maîtrisant ses dépenses. Ainsi les impôts concernant la fiscalité des ménages et des entreprises n'ont pas augmenté depuis 2013.

La nouvelle délégation de service public en matière d'assainissement collectif a permis, grâce à la mutualisation, une baisse du prix de l'eau dans plus de 20 communes du territoire.

La volonté des élus est de maintenir le cap d'un budget volontariste et prévoyant, qui prend en considération l'évolution des coûts des fluides et l'inflation, impactant notamment nos marchés publics et contrats.

Les dépenses réelles restent quasi stables malgré le contexte, symbole d'une gestion stricte et rigoureuse. »



Olivier Douchet,
Vice-Président en charge des finances

■ Ambition et réalisme au service du territoire

La CC Thelloise poursuit ses développements en 2023 sans augmentation de ses taux d'imposition.

Ce début d'année a vu la finalisation du Projet de territoire de la CC Thelloise dont les budgets sont la déclinaison.

Votre intercommunalité se veut ambitieuse et de nouvelles réalisations concrètes sont prévues et rendues possibles grâce à sa bonne gestion, ainsi qu'à une **recherche active de subventions.**

■ Budget principal

Résultat exercice 2022 :
4 485 529 €

(rappel 2021 : 3 321 486 €).

Malgré l'évolution du coût des dépenses, notamment du fait de l'inflation (+ 250 000 €) et des fluides (+50 000 €), les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées (+1.83 % par rapport à 2021), permettant ainsi de maintenir un autofinancement important et nécessaire afin de réaliser les différents projets d'investissement.

Par ailleurs, pour chacun des projets, une aide financière est systématiquement demandée auprès des partenaires : État, Département, Région, CAF, ...

■ Budget 2023

Budget Fonctionnement :
25 708 441 €

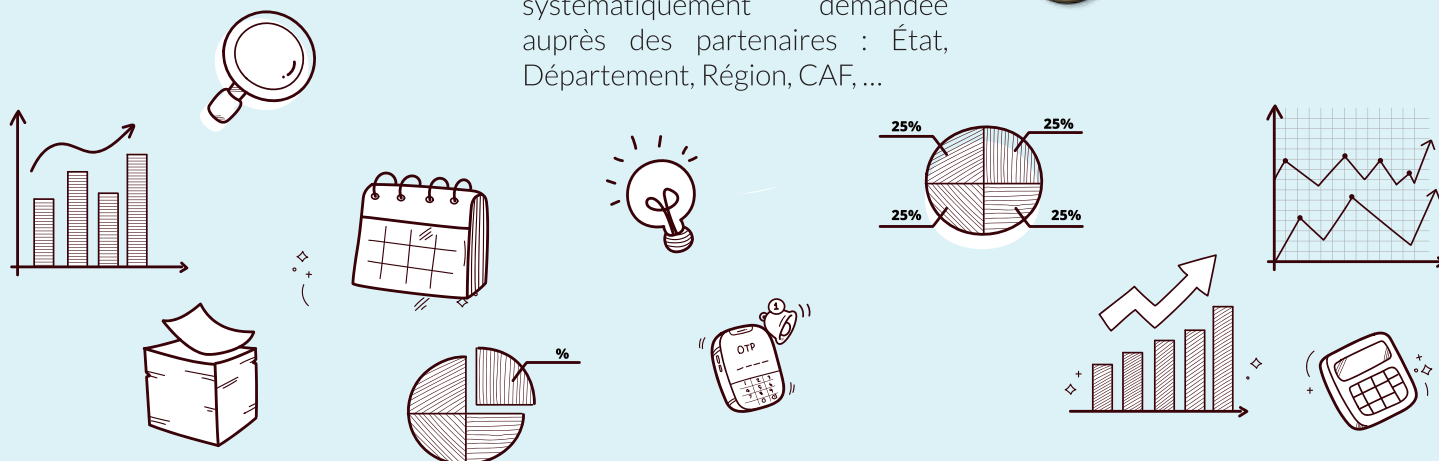
Budget Investissement
Propositions nouvelles 2023 :
7 176 392 €

dont dépenses d'équipement :
5 640 442 €

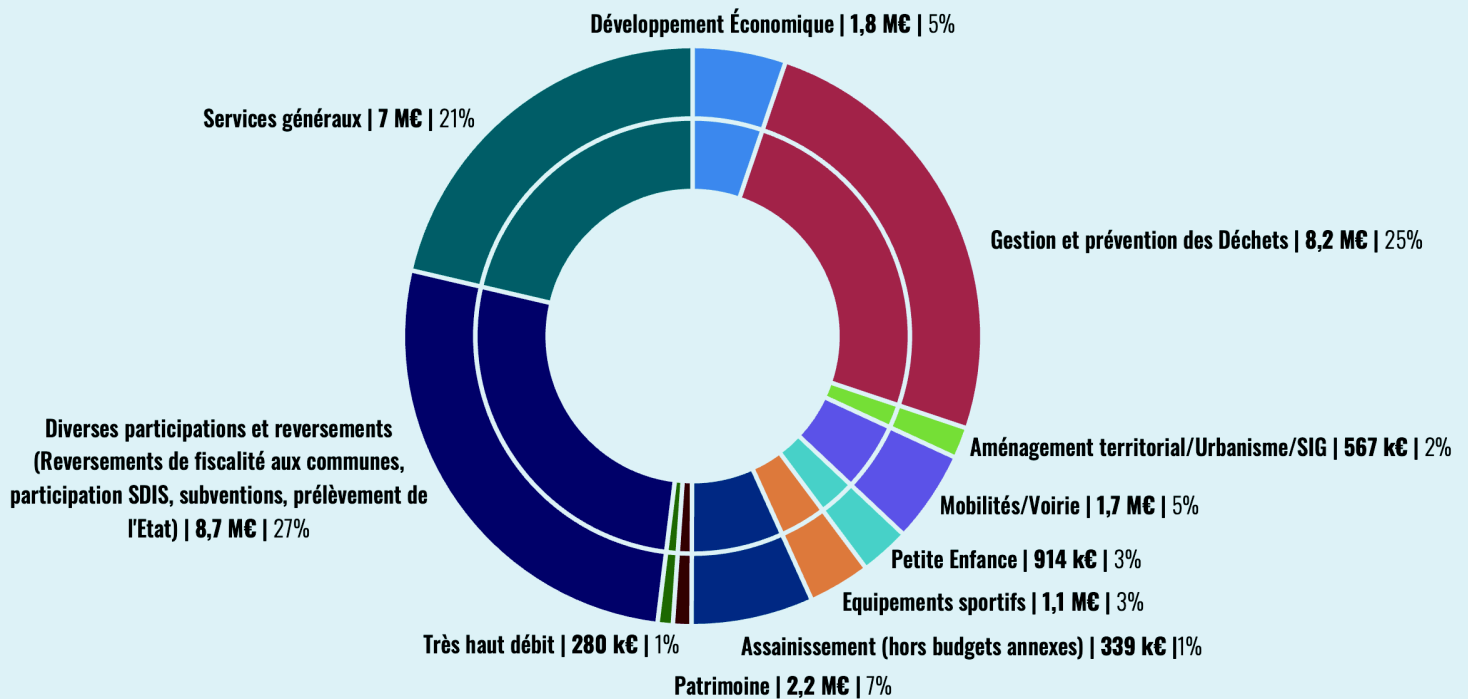
Soit un budget total de
32 884 833 €

■ Dette

Encours de la dette sur population
211 € / habitant
(moyenne de la strate
264 €/habitant)



■ Répartition des dépenses du budget 2023 par secteur (en montant et pourcentage)



■ Taux de fiscalité

Pas d'augmentation des taux en 2023, soit :

- **Taxe Foncière bâti : 2 %**
- **Taxe Foncière non bâti : 2,48 %**
- **Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 9,43 %***
- **Cotisation Foncière des Entreprises : 25,32 %**
- **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) 7 %**

*Les services fiscaux demandent aux collectivités de voter à nouveau le taux de la taxe d'habitation, qui devient la taxe d'habitation pour les résidences secondaires. Le taux voté en 2023 est identique à celui voté en 2019 (avant la réforme de la taxe d'habitation).

■ Dépenses d'équipement les plus importantes

Démarrage des **travaux de rénovation** et d'extension du siège de la CC Thelloise : **1,5 M€**

Divers travaux de **rénovation** et de **modernisation des gymnases** de Noailles et Ste-Geneviève : **178 k€**

Réalisation de 2 **voies douces** pour **635 k€**
Ercuis- Neuilly
Bornel-Puisseux

1ère phase pour l'installation de **bornes à verre** : **360 k€**

Travaux sur les **voiries d'intérêt communautaire** : **510 k€**
et dans les **zones d'activité économique** : **530 k€**

■ Soutien aux associations sportives de niveau national 60 000 €

4 associations sont concernées et sont bénéficiaires de **15 000 €** chacune :

Cécifoot Précycy-sur-Oise
Badminton Chambly
FC Chambly
Handball Neuilly-Mesnil

■ Attribution du fonds de développement communautaire

Fonds créé par la Thelloise afin de contribuer à la réalisation de projets communaux structurants, dans le cadre d'un appel à projets annuel, couvrant 4 thématiques :

sport, culture, sécurité & santé.

7 projets ont été retenus pour un montant total financé de 321 967 €

Berthecourt : Installation vidéoprotection	7 765 €
Cauvigny : Eclairage du stade	19 941 €
Chambly : Maison des arts et de la connaissance	250 000 €
Cires-lès-Mello : Installation vidéoprotection	11 581 €
Mouchy-le-Châtel : Installation vidéoprotection	3 488 €
Sainte-Geneviève : Éclairage du stade C. Dallongeville	21 012 €
Silly-Tillard : Installation vidéoprotection	8 179 €

■ Gestion et valorisation des déchets (2022)

FLUX DE DECHETS	COLLECTE	TRAITEMENT	TOTAL par habitant
Ordures Ménagères Résiduelles	25,83 €	21,08 €	46,91 €
Emballages et Papiers	16,41 €	- €	16,41 €
Encombrants	2,81 €	1,16 €	3,97 €
Déchets Végétaux	10,29 €	1,52 €	11,81 €
Verre	2,01 €	0,85 €	1,16 €
Déchetterie			29,92 €
			110,18 €

Dépenses

COÛT TOTAL DES DÉPENSES

(collecte + traitement)

6 781 153,88 €

Recettes

TEOM PERCUE

3 725 105,00 €

Soit

BUDGET GENERAL - PART CCT

3 056 048,88 €



Soit un reste à charge de
45,07%
pour la CC Thelloise
ou, en moyenne,
49,89€
par habitant en 2022



■ Budget Assainissement collectif

Fonctionnement
10 080 302 €

Investissement
11 143 707 €

Les plus grandes opérations sur 2023 :

**Mise en conformité des
stations** d'épuration de
St-Félix et de St-Sulpice

Réhabilitation des réseaux
à Précly-sur-Oise

Réhabilitation d'un poste
de refoulement à
Villers-sous-St-Leu

Dévoisement de réseaux
Rue Becquerel à Chambly

■ Budget SPANC

260 260 €

Le SPANC est un service public
local chargé de :

conseiller et accompagner les
particuliers dans la mise en
place de leur installation
d'assainissement non collectif,

contrôler la conformité des
installations d'assainissement
non collectif.

Ce service public est financé par
une redevance.



■ Budget GEMAPI

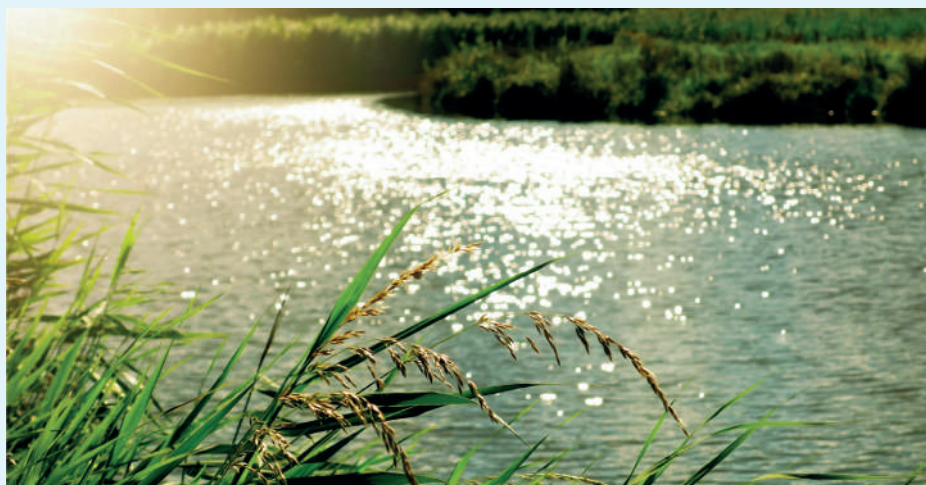
348 937 €

- **140 000 €** pour la contribution aux syndicats.
- **121 000 €** pour le projet classes d'eau

Éducation à la citoyenneté, la classe d'eau permet de mieux faire comprendre le fonctionnement et les enjeux de l'eau, afin d'inciter les participants à adopter un comportement responsable vis-à-vis de cette ressource. Les classes d'eau s'adressent à tous les publics, petits et grands, professionnels ou néophytes, regroupés par activité ou territoire...
En milieu scolaire, elle concerne tous les niveaux scolaires, de la maternelle à l'université.

La **GEMAPI** correspond à la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations. Elle concerne les cours d'eau, les zones humides, les plans d'eau et les moyens de les aménager pour améliorer la biodiversité, la continuité écologique et la défense contre les inondations.

L'enjeu de la **GEMAPI** est de concilier urbanisme et prévention des inondations dans l'aménagement du territoire, notamment à travers les documents d'urbanisme et par la gestion des ouvrages de protection mais aussi concilier urbanisme et gestion des milieux aquatiques en facilitant l'écoulement des eaux et en gérant des zones d'expansion des crues.



■ Budget Transport à la Demande

1 689 335 €

Dont **270 000 euros** pour les réflexions à venir sur les mobilités au regard du diagnostic du plan de mobilité simplifié.



■ Budget zones d'activité

**Études et travaux
d'aménagement des
zones d'activité :**

307 000 €



À votre service

■ Fonctions support : Les gardiens des comptes

Ils sont garants de la bonne gestion de l'argent public et coordonnent la préparation et l'exécution du budget de l'intercommunalité. Commençons notre rubrique de présentation des services de la Communauté de communes Thelloise par les fonctions support, qui viennent en appui des services dits « opérationnels ».



Marianne, Nadège, Benjamin (finances) et Jérôme (directeur général adjoint)

Finances

Les missions des agents du service finances, en lien avec la Trésorerie, vont de l'élaboration et l'exécution des 9 budgets de la CC Thelloise, à l'accompagnement, l'orientation et l'assistance des différents services dans la gestion de leurs commandes, via un logiciel spécifique.

Dans le cadre de l'optimisation des recettes, en collaboration avec la cellule d'appui aux pôles opérationnels (voir ci-contre), le service des finances coordonne également la recherche de subventions.

8 opérations et 16 dossiers déposés, permettant d'obtenir jusqu'à 1,46 million d'euros de subventions, pour l'année 2023.

« Notre rôle est de veiller au respect des normes et des règles de la comptabilité publique. Cela demande de la rigueur et une certaine capacité d'adaptation ! »

Jérôme Przybylek
Directeur général adjoint

Commande publique

Ce service a pour mission la conception et la réalisation de la politique d'achats de la CC Thelloise en respectant les principes et le cadre de la commande publique. Ces achats sont définis en fonction des besoins de l'intercommunalité : un marché doit être économiquement correct et permettre la bonne utilisation des deniers publics. Ce travail s'effectue avec les services de la CC Thelloise, afin d'intégrer par exemple des clauses environnementales et sociales.

Une trentaine de consultations est passée en moyenne chaque année (pour les marchés publics et les délégations de service public telle que la piscine Aquathelle), mais le service coordonne également les instances de décision (commissions d'appel d'offres) et assure une veille juridique sur les marchés.

« Pour assurer juridiquement les achats de la CC Thelloise, il faut être méticuleux. L'intérêt réside dans le travail en transversalité, avec l'ensemble des autres services »

Juridique et appui aux pôles opérationnels

Le service assure des missions d'expertise juridique et financière au service de l'intercommunalité, avec pour but de répondre aux demandes des services (actes, conventions, mandat...).

Il cadre également les relations financières avec les communes (Fonds de développement communautaire...) et assure la gestion et la mise à jour du foncier, avec notamment l'envoi des actes officiels aux services de publicité foncière.

« Nous gérons les relations indispensables entre les communes et la CC Thelloise, dès que les transferts de compétences s'opèrent et que les statuts doivent être modifiés »



Véronique (commande publique)



Anne
(juridique et appui aux pôles opérationnels)

Petite enfance



Caroline Bill,
Vice-Présidente déléguée
à l'action sociale communautaire

■ Semaine de la petite enfance : une première réussie !

Retour en images sur une semaine de la petite enfance bien animée sur le territoire.

L'évènement, qui avait cette année pour thème « Pop, explorer l'extraordinaire dans le quotidien » était co-porté par le Relais Petite Enfance et les Haltes Garderies Itinérantes de la CC Thelloise.

Du 20 au 25 mars, 7 ateliers créatifs, motricité ou musicaux, se sont déroulés sur les différents sites des structures de la CC Thelloise, réunissant ainsi **74 enfants et 37 accompagnants** (parents et professionnelles).

Pour clore cette semaine haute en couleurs, le matin du samedi 25 mars, un atelier « fresque arc-en-ciel » a été proposé en parallèle d'une exposition des œuvres pop réalisées par les tout-petits lors de leurs ateliers. **Bravo à tous !**



Guitare, tam-tam et maracas avec un intervenant musique

Parcours motricité au gymnase de Cires-lès-Mello



Jeux collectifs « trouvez les couleurs »

Lecture avec le dinosaure Pop, qui mange de toutes les couleurs



Préparation de l'atelier autour des fresques arc-en-ciel



Les arcs-en-ciel prennent vie grâce aux petits artistes



Exposition des ateliers créatifs



Patrimoine

■ Le printemps gagne nos espaces verts

Renforcé par un nouvel agent en avril, l'équipe des espaces verts du service patrimoine de la CC Thelloise déploie sa « green team » pour l'entretien du patrimoine naturel du territoire... et ainsi améliorer notre cadre de vie

Création de nouvelles zones végétalisées

De nouveaux espaces ont été aménagés dans les zones d'activité d'Ercuis et d'Hondainville, avec la plantation de 30 arbres et arbustes de 6 essences différentes, choisies en fonction de leurs caractéristiques : mellifères (qui attirent les abeilles), persistantes et adaptées à notre environnement.



Présent pour la mise en terre des végétaux, le Président Pierre Desliens salue cette initiative rendue possible dans le cadre d'un partenariat avec Verdi Cité, qui proposait d'amortir la production de CO₂ relative au marché passé avec l'entreprise par la plantation d'arbres. « *En plus de participer à la séquestration du carbone, ce travail participe aux politiques de prévention contre le ruissellement et les inondations, et s'inscrit dans le cadre d'une démarche globale de lutte contre le réchauffement climatique* » explique Pierre Desliens.

Tout bon avec la récupération

Les équipes de la Thelloise ont choisi d'opter pour la réutilisation. Cette ancienne table de pique-nique a ainsi été transformée, avec un peu d'huile de coude, en établi mobile, désormais équipé pour transporter outils et matériel. L'acquisition était budgétée en 2023... mais il n'y a pas de petites économies.



Marc Virion,
Vice-Président délégué
aux équipements d'intérêt communautaire



Acquisition d'un nouveau broyeur de végétaux

Les bénéfices de l'usage d'un matériel professionnel de ce type sont multiples :

- Éviter des allers et retours en déchetterie pour se débarrasser des déchets verts générés par chaque chantier et ainsi réduire l'empreinte carbone.
- Récupérer rapidement un paillage naturel, à la fois esthétique et bénéfique au maintien de l'humidité du sol... qui permet de réduire la consommation d'eau.

En somme, une acquisition bénéfique pour l'environnement, qui permet des économies de coût, de temps et d'énergie !





La Force athlétique

Moins médiatisée que l'haltérophilie, **3 mouvements la composent**

Le but de cette discipline est d'être le plus fort possible sur ces trois mouvements, tout en les réalisant de façon parfaite.

- **Le squat** - Mathilde a porté **155kg**
- **Le développé couché** - Mathilde a porté **90kg**
- **Le soulevé de terre** - Mathilde a porté **177,5kg**

Rencontre avec... Mathilde Pataille, Championne du monde universitaire de force athlétique

Saviez-vous que Mattencourt, hameau d'Abbecourt, compte parmi ses habitants une championne du monde ?

Mathilde Pataille, 23 ans, s'est en effet distinguée le 1^{er} novembre dernier à Istanbul, en Turquie, où elle a obtenu le titre de Championne du Monde de Force athlétique catégorie moins de 63 kg, après avoir décroché en début d'année les titres de championne de France universitaire puis championne d'Europe universitaire.

Abbecourtoise depuis toujours, Mathilde Pataille débute le sport dès son plus jeune âge : « J'ai fait beaucoup de danse et de roller, mais pas de haut niveau... » débute l'athlète « J'ai commencé la musculation vers 16 ans. Inscrite en STAPS à Amiens avec dans l'idée de devenir coach sportif ».

Une amie, arbitre en force athlétique, repère alors le potentiel de Mathilde et lui fait découvrir la discipline. La jeune femme intègre l'Athlétic Club de Maison-Alfort, où elle est toujours licenciée...



Effort et détermination

La championne consacre 2 à 3 heures d'entraînement 4 à 5 fois par semaine, « chaque entraînement est programmé et intégralement filmé. Je peux ainsi avoir un suivi et un retour journalier de mon entraîneuse, quel que soit l'endroit où je m'entraîne » explique Mathilde.

Prochaine étape ? « Je suis sélectionnée pour représenter la France au Championnat d'Europe universitaire, ainsi que pour le Championnat de France fédéral en septembre, pour

lequel je ne concourrai plus en « junior » mais en « senior » (- de 69 kg).

C'est un gros challenge, car nous sommes au coude à coude avec les autres filles sélectionnées. Je veux surtout continuer à me faire plaisir... et si possible battre mes propres records ! » confie la sportive.

La photo, son autre passion

En parallèle, Mathilde Pataille prépare son avenir en dehors des salles de sport (même si ces dernières restent de bons sujets d'exercice !).

« Je suis passionnée de photographie et, depuis l'année dernière, j'ai décidé de m'y consacrer plus sérieusement, en créant « Mxthild photos » détaille l'intéressée.

Vous pourrez découvrir le travail de Mathilde photographe, auto-entrepreneuse depuis janvier 2023, sur ses pages Facebook et Instagram.



Crédit : Mxthild photos



■ L'intercommunalité soutient le FC Cécifoot de Précy-sur-Oise

Premier club de Cécifoot dans l'Oise, il est également à ce jour le seul club à posséder deux terrains homologués en France !

Un statut d'exception qui fait la fierté du territoire et qui permet d'accueillir à Précy des matchs d'envergure nationale et internationale.

Assister à un match de cécifoot force le respect.

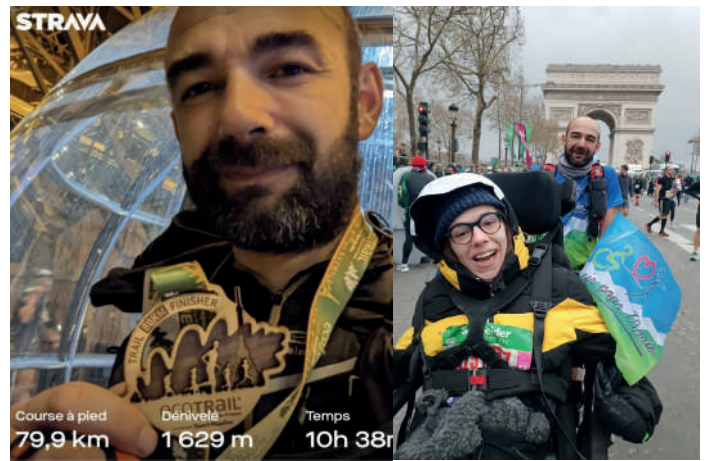
Partenaire des associations de niveau national évoluant sur le territoire, la CC Thelloise renouvelle en 2023 sa volonté de faire rayonner le sport. Elle est fière de désormais soutenir et d'accompagner le développement de l'handisport, avec l'attribution d'une subvention annuelle de 15 000 € au FC Cécifoot de Précy-sur-Oise.



Le Cécifoot, c'est quoi ?

Sport collectif d'opposition pour déficients visuels, le cécifoot est une adaptation du football. 2 équipes de 5 joueurs ont ainsi pour objectif de mettre un ballon sonore dans le but adverse. Dans un souci d'équité, les joueurs portent des masques, seul le gardien est voyant. Des « guides » sont également présents derrière les buts, ils donnent aux joueurs des indications leur permettant de mieux se repérer lors du match.

Contact : cecifoot.60@gmail.com



■ Stéphane Quentin court pour la bonne cause

Inépuisable, le Camblysiens Stéphane Quentin ?

Au regard de son parcours, la question semble légitime.

Graphiste au service communication de sa ville, Stéphane a développé sa passion pour la course il y a (seulement) 6 ans. « J'ai démarré comme ça, je ne faisais pas de sport avant... Et puis j'ai connu « l'ultra trail » qui m'attirait plus que le fait de faire des tours de piste » La machine était lancée. « Quand on court, chaque étape vous procure sa dose d'émotion... j'ai fondu en larmes à l'arrivée de mon premier marathon ! » raconte l'ultra marathonnier habitué des longues distances.

En septembre 2019, il reprend en main la section Chambly Athlétisme qui rejoint le CLEC (Cercle de Loisirs Éducatifs de Chambly) pour y créer la section Running / Trail de Chambly Athlétisme. La section, qui comptait alors 7 coureurs, est aujourd'hui composée de 35 sportifs, autant de femmes que d'hommes.

« Avec la ville, nous avons co-organisé en 2022 la première « **Camblysienne** ». Nous préparons déjà la deuxième édition prévue le 7 octobre prochain ! » raconte le responsable du club. L'évènement a fédéré plus de 650 participants et permis de récolter 10 000 € en faveur de la lutte contre le cancer du sein.

Toujours pour le plaisir

En plus de ses sorties personnelles « toujours pour le plaisir » comme il le souligne (104 km en décembre en Vendée ou les 80 km de l'EcoTrail de Paris en mars...), Stéphane vient de participer le 2 avril au célèbre marathon de Paris en tant qu'invité, en portant avec son équipe une joëtte aux couleurs de **l'association Courir pour Marie**, qui œuvre au profit d'enfants poly-handicapés.

« L'idée était de courir ensemble pour l'association, d'aller au bout et surtout de prendre du plaisir » explique-t-il en toute simplicité. « C'est un univers où l'entraide et le partage comptent autant que le dépassement de soi, j'étais ravi de prendre part à cette aventure, surtout si cela peut faire avancer le regard sur le handicap » conclut le sportif.

Félicitations à lui !



QUELLE EST LA SURFACE DE PLANCHER CRÉÉE ?



DELAI D'INSTRUCTION *

1 mois : hors du périmètre de 500m d'un monument historique
2 mois : dans le périmètre de 500m d'un monument historique

* A compter du dépôt du dossier complet en mairie

2 mois : hors du périmètre de 500m d'un monument historique
3 mois : dans le périmètre de 500m d'un monument historique

MON PROJET RESPECTE-T-IL LE REGLEMENT DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE MA COMMUNE

Il peut être consultable sur le géoportail de l'urbanisme (www.geoportail-urbanisme.gouv.fr), sur le site internet de la commune ou à défaut, en commune. Pour information, la majorité des règlements dispose que la véranda ne doit pas être visible de l'espace public et/ou qu'elle doit être installée à l'arrière de l'habitation.

Documents à fournir pour une déclaration préalable (DP) ou un permis de construire (PCMI)

- ✓ CERFA : à compléter, dater et signer.
- ✓ DP1/PCMI1 : un plan de situation à l'échelle de la commune, mentionnant le nom des rues et pointant la parcelle concernée par le projet (<https://www.geoportail.gouv.fr/carte>).
- ✓ DP2/PCMI2 : un plan de masse coté en 3 dimensions (longueurs, largeurs et hauteurs : égout et faîtage) et à l'échelle, avant et après travaux. Indiquer la distance du projet par rapport aux limites séparatives et à l'alignement.
- ✓ DP3/PCMI3 : un plan de coupe, coté et à l'échelle, avant et après travaux faisant apparaître le terrain naturel et le terrain fini.
- ✓ DP11*/PCMI4 : une notice décrivant le terrain et le projet, faisant apparaître les matériaux utilisés et les modalités d'exécution des travaux.
- ✓ DP4/PCMI5 : un plan des façades et toiture de la construction, coté et à l'échelle, avant et après travaux.
- ✓ DP5 ou 6*/PCMI6 : un document graphique (type photomontage) permettant d'apprécier l'insertion du projet dans son environnement.
- ✓ DP7 et 8*/PCMI7 et 8 : des photographies permettant de situer le terrain dans l'environnement proche (à l'intérieur de la parcelle) et dans le paysage lointain (prise de vue de la rue).

Nombre de dossiers (CERFA + plans) à déposer en mairie

4 exemplaires (3 pour la commune, 1 pour le service instructeur)
5 exemplaires si votre projet se situe dans le périmètre d'un monument historique

MON PROJET EST ACCEPTÉ, QUE DOIS-JE FAIRE ?

Il devra être installé sur le terrain, pendant toute la durée du chantier, un panneau visible de la voie publique décrivant le projet. Le modèle de panneau, conforme aux prescriptions des articles A.424-15 à A.424-19 du Code de l'Urbanisme, est disponible dans la plupart des magasins de matériaux.

DEVRAIS-JE PAYER DES TAXES ou DES IMPOTS (locaux, fonciers) ?

Le projet est assujéti à la **taxe d'aménagement** (parts communale et départementale) et la redevance d'archéologie préventive.

Une participation pour l'assainissement collectif (PFAC) sera à régler si la surface de plancher de votre projet est supérieure à 20m².

Une véranda entre en compte dans l'imposition fiscale, Il vous appartient d'en faire la déclaration au centre des impôts dont vous dépendez.



■ Rétrospective

Vendredi 20 janvier, la Communauté de communes Thelloise a accueilli plus de 250 convives dans le cadre unique du château de Mello, pour sa première soirée des vœux aux acteurs économiques et partenaires du territoire.

Une soirée résolument tournée vers le renforcement des liens entre les institutions et les entreprises, mais également des contacts entre les entrepreneurs, afin de mieux se connaître et d'avancer ensemble.

L'occasion pour Pierre Desliens, président de la CC Thelloise, de souligner les atouts de notre territoire et de rappeler la volonté d'accompagner dans ses développements le tissu économique local.

Il a insisté sur l'importance de valoriser le travail des chefs d'entreprise et de promouvoir notre territoire, pour créer de l'emploi au plus près des habitants.



Un film de promotion du territoire et une plaquette à destination des entreprises.

Les équipes de l'intercommunalité ont présenté la plaquette détaillant l'offre de services proposée par la CC Thelloise. Ce document se décline sous la forme de fiches pratiques, pensées pour accompagner les entrepreneurs thellois et tous ceux qui souhaiteraient s'implanter sur le territoire.

Conseils, démarches, contacts et informations essentielles, cette plaquette créée par le service développement économique a pour vocation de soutenir les chefs d'entreprise et les encourager à investir et entreprendre.

En complément, afin de promouvoir le territoire, nos services ont réalisé une vidéo passant en revue cette même offre de services, illustrée auprès de 6 entreprises ayant accepté de nous ouvrir leurs portes.

Merci à

- *Métal Finition à Chambly,*
- *Priplak à Neuilly-en-Thelle,*
- *Épicerie O'Bocal à Neuilly-en-Thelle,*
- *Projecteurs Robert Juliat à Fresnoy-en-Thelle*
- *Boulangerie Lise & Jérôme à Noailles,*
- *Au Forum du Bâtiment à Chambly.*



Merci à nos partenaires, le photographe **Arnaud Gras** pour le reportage photo de la soirée, ainsi que le groupe **Chateauform'** gestionnaire de trois sites sur le territoire, qui a permis la tenue de cette soirée dans le cadre d'exception du **Château de la Princesse**, à Mello.

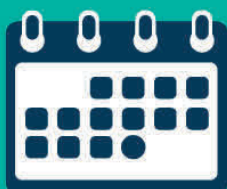
Retrouvez la plaquette « **Au cœur de l'action économique** » en ligne sur notre site internet et la vidéo sur notre chaîne youtube « **Thelloise** ».

Formations au compostage

GRATUIT
DANS VOS COMMUNES

INSCRIPTION
OBLIGATOIRE
03 44 26 99 50

TAPEZ 1
POUR LE PÔLE
GESTION & VALORISATION DES DÉCHETS



- Lundi 15 mai 2023 • 19h, Fresnoy-en-Thelle
- Mardi 30 mai 2023 • 19h, Angy
- Jeudi 1er juin 2023 • 19h, Chambly
- Vendredi 9 juin 2023 • 19h, Cauvigny
- Mardi 4 juillet 2023 • 19h, Cires-lès-Mello
- Mercredi 12 juillet 2023 • 19h, Neuilly-en-Thelle



**Thelloise**
communauté de communes

www.thelloise.fr